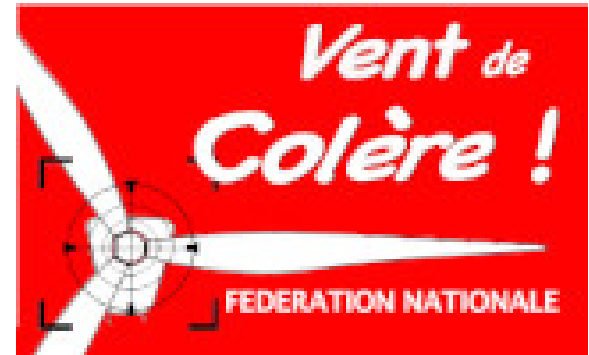




Face à l'éolien, la parole aux maires



Face à l'éolien, la parole aux maires



Réunion CODEP

15 juillet 2025



Face à l'éolien, la parole aux maires

Ordre du jour

1. Un changement majeur en France sur le terrain de l'énergie depuis le 11 mars 2025
2. Des questions de plus en plus insistantes en Europe : Un virage?
3. Les doutes de l'aile gauche du gouvernement
4. Les réactions des idéologues : la doxa des 30 dernières années est-elle en train de s'effondrer?
5. Les réactions du SER et des industriels des énergies électriques intermittentes
6. Le rôle du Parlement et prochaines étapes
7. Le rôle des territoires (Elus, acteurs économiques, les associations, les habitants)
8. Le coût des énergies
9. Le prix de l'électricité
10. Nos propositions à travers les Comités départementaux de l'Energie
11. Un questionnaire pour sensibiliser l'opinion
12. Les réunions publiques avant le débat à l'Assemblée nationale
13. Les réunions publiques d'ici les élections municipales
14. Autres points (Grilles d'impacts / Objectifs 2050 EnR thermiques)



Face à l'éolien, la parole aux maires

Une révolution en 6 mois

1. Publication le 10 janvier du cahier d'acteurs PPE3 d'EDF mettant en cause le solaire (réacteurs/réseau)
2. Publication le 15 janvier de 2 rapports sur la modulation des réacteurs (Casabianca/Berger)
3. **Demande de moratoire EnR transmise au Premier Ministre (Février) et au ministre de l'Energie (Mars)**
4. **Levée de bouclier de 160 sénateurs le 11 mars après la publication d'une PPE3 révisée en déni total de la concertation de l'automne 2024 et avis négatif de l'Académie des sciences sur la PPE3**
5. **Licenciement de Luc Rémont le 21 mars pour « avoir révélé des vérités cachées des EnRi »**
6. **Une demande de suspension du décret PPE3 le 28 mars dans toute la presse nationale et PQR**
7. Changement des règles d'effacement des EnRi le 1er avril 2025
8. Black-out en Espagne le 28 avril (Stabilité fréquence à cause de 70% de solaire et d'éolien)
9. **Décision du Gouvernement de débat « Programmation Energie » au Parlement les 28 avril et 6 mai 2025**
10. **3 amendements « Moratoire » à l'AN (LR/LIOT/RN) – Amendement LR adopté – Loi non votée**
11. **1 amendement « Moratoire » LR au Sénat (non recevable règle entonnoir)**
12. **Des réactions locales fortes sur l'éolien en mer (Projet Eole, Belle-Ile en mer, Morlaix,**
13. **Communication des associations le 8 juillet demandant une Etude d'impact préalable au décret PPE3**
14. **Un pilotage serré des 2 commissions des Affaires économiques (Sénat et AN)**
15. **Le vote de la petite loi au Sénat le 8 juillet qui annule la PPE2 et ne donne plus d'objectifs aux EnRi**

Résultat : PPE3 structurellement modifiée et décret repoussé au moins mi-octobre



Face à l'éolien, la parole aux maires

Des questions de plus en plus insistantes en Europe : Un virage?

1. Des doutes sur le Green deal depuis début 2024
2. **PPE/Patriotes/Conservateurs majoritaires au Parlement européen**
3. Réélection d'UVDL sans mention du Green deal
4. Changement de gouvernement en Allemagne (Les Verts ne sont plus au gouvernement)
5. La neutralité technologique est inscrite dans le règlement européen (Plus d'objectifs EnRi)
6. **Demande de moratoire EnRi portée par 20 délégations européennes le 4 juin au Parlement**
7. **Les Conservateurs/Patriotes obtiennent la présidence du GT Objectifs climatiques 2040 de l'UE**
8. L'industrie allemande demande le 3 juillet un moratoire sur les EnRi au chancelier Allemand
9. Le Parlement inscrit de nouvelles unités de production nucléaire dans l'acte délégué



Face à l'éolien, la parole aux maires

Les doutes de l'aile gauche du gouvernement

1. Une promesse de décret PPE3 rapide en avril 2025 non tenue
2. M.Ferracci promet le 18 juin à Jérôme NURY (LR) une étude d'impact s'il retire son amendement 486
3. Réaction virulente, inexacte et disproportionnée suite au vote de l' amendement moratoire LR 486 le 18 juin à l'Assemblée nationale (question de l'emploi)
4. Une réaction « hystérique » aux propositions de LR de juillet de suspendre les aides aux EnRi
5. Le gouvernement mis en défaut le 8 juillet au Sénat : amendements gouvernement refusés et de nombreux amendements votés contre l'avis du gouvernement
6. Intoxication gouvernementale sur France-Inter le 9 juillet 2025
7. Réaction de « désespoir » des écologistes face aux décisions du 8 juillet
8. Tentative par des professeurs Sciences-Po de gauche de discréditer Marc Fontecave

Intoxication et insinuation : Les réactions de l'aile gauche face aux choix parlementaires



Face à l'éolien, la parole aux maires



Les réactions des idéologues : la doxa des 30 dernières années est-elle en train de s'effondrer?

1. L'arrêt de plus en plus fréquent des éoliennes agace et interpelle les idéologues
2. Des critiques d'un groupe « écologiste » mené par Corinne LEPAGE sur le scénario CEREME après la communication du 28 mars
3. Des attaques des Verts dans de nombreux départements ou les associations révèlent de plus en plus les vérités cachées, et plus uniquement défensif sur l'environnement
4. Tentatives de dédouaner « le solaire » suite black-out Espagne
5. Des articles de fond sur les prix négatifs, les impacts sur le réseau le patrimoine (plus classique)
6. Le journaliste du « Monde » demande lors des Rencontres économiques d'Aix en Provence le 5 juillet si les Energies renouvelables sont une priorité.... Devant un parterre de producteurs d'énergies renouvelables, la présidente de la CRE... en absence de RTE



Les réactions du SER et des promoteurs des énergies électriques intermittentes

1. Promoteurs éolien et solaire impactés et perplexes suite au changement des règles d'effacement des EnRi à partir du 1^{er} avril 2025

➤ **Les Français voient les éoliennes arrêtées quand il y a du vent**

2. SER et ses membres « sidérés » par les amendements moratoires

3. Passage d'une position offensive à une position défensive

4. Production de sondages et de données de plus en plus biaisées

5. S'accrochent à l'espoir d'un décret PPE3 qui relancerait les « appels d'offre »...

6. Position de plus en plus agressive sur le terrain : **les 54GW des projets en cours à bloquer sur le terrain, montant non conforme à la loi votée au Sénat pour 2030**

**Nous devons dénoncer avec les élus le « farwest »
l'explosion du nombre de projets non conforme à la loi et
« l'atteinte à la démocratie » auprès des préfets**



Face à l'éolien, la parole aux maires

Les réactions de bon sens des acteurs économiques sur le coût de l'électricité

- Henri PROGLIO (ex PDG EDF) <https://www.youtube.com/watch?v=vtrt3ILF9Kc>

Nous devrions avoir une électricité encore moins chère qu'il y a quinze ans» : la colère d'Henri Proglio sur la politique énergétique

L'éolien et le photovoltaïque ont la priorité d'accès au réseau. Ça abîme le nucléaire qui n'est pas fait pour moduler et cela a même pour conséquence d'augmenter considérablement le prix du nucléaire en plus de le fragiliser

- Anne LAUVERGEON (ex PDG AREVA)

L'éolien et le solaire doublent-t-il la facture d'électricité des Français ?

Black-out en Espagne : "Pour le gouvernement espagnol, c'est très compliqué de dire que l'intermittence du renouvelable est peut-être responsable«

"On additionne les investissements dans les renouvelables, dans le nucléaire, sans hiérarchie. Tout cela est payé par le consommateur". Les entreprises aussi souffrent. "Le coût de l'énergie devient un frein à l'attractivité économique de la France"

- Alexandre GRILLAT Secrétaire général CFE-CGC Energie

Vers une PPE pragmatique s'appuyant sur la sagesse des sénateurs

Contrairement aux énergies renouvelables électriques intermittentes qui reposent largement sur l'importation d'équipements, trop souvent extra-européens, les énergies renouvelables dites thermiques présentent l'immense avantage d'être à la fois pilotables, industrialisables sur le territoire national et vectrices de souveraineté énergétique.



Face à l'éolien, la parole aux maires



Les coûts des EnRi/Energies pilotables et l'étude d'impact globale

- 1. Principe des « coûts complets »** remplace le « coût de production » dans le Code de l'Energie (8 juillet) est la **base d'un bilan socio-économique** et ils doivent inclure :
- Les coûts **d'investissement, de fonctionnement, d'entretien et de régénération** des unités de production
 - Les coûts **de raccordement** au réseau
 - Les coûts de **stabilité et de flexibilité du réseau**
 - Les **subventions pour prix bas et /ou négatifs** en cas de surproduction sur le réseau de transport/distribution
 - Les **externalités positives et négatives** sur l'environnement, les patrimoines et la santé

L'étude d'impact globale économique, sociale et environnementale comparative de différents mix énergétiques,

- ✓ ***Demandée par certaines associations depuis plus de 2 ans***
- ✓ ***Demandée par le Sénat le 6 juillet 2024 : Commission d'enquête sur les prix de l'électricité***
- ✓ ***Exigée par des centaines d'associations le 19 octobre 2024 dans 15 départements puis le 24 mai 2025 dans 40 départements pour stopper le gaspillage d'argent public***
- ✓ ***Enfin demandée dans tous les rangs de l'Assemblée nationale et du Sénat***
- ✓ ***« Oubliée » par le gouvernement depuis plus de 5 ans.....***

Un préalable incontournable de la loi avant d'engager des centaines de milliards d'euros d'argent public



Face à l'éolien, la parole aux maires

Les point-clé de la petite loi du 8 juillet au Sénat ... mais des risques à éviter

1. **Calculs en coûts complets et principe d'optimisation des investissements de réseaux** (Précisions Etude d'impact demandées par le groupe SER et non retenue à ce stade, ayant entraîné l'abstention du groupe SER)
2. 63 GW d'électricité d'origine nucléaire, dont 27 GW de nouvelles capacités en 2050
3. **58% d'électricité décarbonée en 2030 correspondant à 560 TWh, dont 200 TWh de renouvelables (150 TWh en 2024) sans objectif par nature d'EnRi**
4. 299 Twh de chaleur renouvelable et récupération en 2030 (**259 TWh 2024**) Ambition faible
5. 48 TWh de biocarburants (19 TWh en 2024 objectif très élevé...)
6. 50 TWh biogaz (dont 44 injectés)
7. Objectif de réduction en 2030 par rapport à 2012 la consommation énergétique finale de 30% (au lieu de 20%) et la consommation d'énergie fossile et de 45% (au lieu de 40%)

Mais,

- **Un article 5 qui encourage inutilement le *développement et le repowering des champs éoliens*, d'autant plus dangereux qu'il est non chiffré...**
- **Une absence de précisions sur l'étude d'impact incontournable, pourtant obligatoire par la loi (Article L141-1 Code de l'Energie : Décret d'application de la Loi Energie avec étude d'impact) avant d'engager des centaines de milliards d'Euros d'argent public**



Face à l'éolien, la parole aux maires

Où en est-on sur les 200 TWh?

Production en TWh	2024	2030	2030	Commentaire PPE3
	réel	réaliste	PPE3	
Nucléaire	361,7	400	360	sous-estimation nucléaire
Hydraulique	69,8	65	54	sous-estimation production hydraulique (augmentation pompage)
Eolien terrestre	42,5	49	66	développement éolien au-delà de Belfort en 2050
Eolien maritime	4	4	14	surestimation avec effacement (chute production prévisible en 2025)
Solaire	24,5	32	64	explosion du solaire qui fragilise le réseau + explosion CSPE
Biomasse (cogé)	8,5	10	10	Oublié par la DGEC
Total	511	560	568	Objectif de 560 TWh électricité décarbonée Article 1 petite loi
Total renouvelable	149,3	160	208	
Capacité installée GW	2024	2030	2030	Commentaire PPE3
	réel	réaliste	PPE3	
Nucléaire	61,4	63	63	
Hydraulique	25,7	26	26	
Eolien terrestre	22,8	26	33	développement éolien au-delà de Belfort en 2050
Eolien maritime	1,9	1,9	3,6	surestimation majeure mise en service
Solaire	24,3	32	54	explosion du solaire qui fragilise le réseau + explosion CSPE
Biomasse (cogé)	2,3	3	3	Oublié par la DGEC
Total	138	152	183	
Total renouvelable	77	89	120	Surestimation EnRi PPE3 de 400%
Soit une augmentation GW installé		12	42,6	alors qu'il y a 54 GW de projets dans les tuyaux
Selon la décision du Sénat il faut bloquer		78% soit 4 sur 5		



Le rôle du Parlement et prochaines étapes

Face à l'éolien, la parole aux maires

1. Le Parlement a pu reprendre la main avec la PPL Gremillet car le gouvernement n'a pas proposé de loi de programmation (contrairement à la loi de 2019) et s'est cramponné sur la publication d'un **décret ... de plus en plus anti-démocratique et contraire aux réalités industrielles , énergétiques et financières**
2. Un fonctionnement improvisé, non coordonné et un peu anarchique de l'Assemblée nationale en juin
3. Une reprise en main des 2 Commissions économiques (Sénat+AN) fin juin sous l'initiative de Dominique Estrosi- Sassone voir lien : [Proposition de loi "Gremillet" : conférence de presse](#)
4. Des principes de réorientation de la politique énergétique le 8 juillet qui nécessitent une **étude d'impact globale et indépendante (voir ci-dessus) pour enfin y voir clair et décider en toute connaissance du nouveau cap de la politique énergétique française**
5. [Débat sur la petite loi du Sénat les 22 et 23 septembre à l'Assemblée nationale](#)
6. Commission mixte paritaire : mi-octobre
7. Etude d'impact?
8. Décret PPE3?



Face à l'éolien, la parole aux maires

Le rôle des territoires : Elus, acteurs économiques, associations, habitants

1. Un rôle essentiel à affirmer suite résultats ZADER (synthèse IGN/CEREMA) en total décalage avec le projet de décret
2. Construire une offre locale et équilibrée s'appuyant sur les caractéristiques et compétences des territoires
3. Stopper l'accélération du déséquilibre existant et renforcé avec les 54 GW
4. Ne pas se laisser imposer avec un décret une approche top-down inadaptée pour l'ensemble des Energies renouvelables
5. D'où l'enjeu des réunions publiques locales pour inverser la méthode CRE/Référents préfectoraux et créer un rapport de force et de proposition avec les Préfets
6. Urgence de révéler au grand public les vérités cachées des EnRi

**Communication coordonnée des associations et réunions publiques
les clés de l'information du grand public**



Face à l'éolien, la parole aux maires

54 GW de projets dans le « tuyau » à identifier et stopper

- Identifier les projets dans les 4 catégories Eolien terrestre / Repowering / Eolien maritime / Champssolaires
- Les mettre dans la base avec le lien suivant :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdp8j9tuwr9Ofo35YLjXm_HRMnmi7K-BAGcXrayspv0Hx4-jA/viewform?usp=dialog
- Préparer les arguments de moratoire pour les préfets

Projet en développement au 31/12/2024					Source ODRE	
		Eolien Terrestre	Eolien en mer	Photovoltaïque		
Auvergne Rhône-Alpes		0,4		2,5	2,9	5,4%
Bourgogne Franche-Comté		1,4		3,0	4,4	8,1%
Bretagne		0,5	2,2	0,7	3,4	6,3%
Centre Val de Loire		1,0		3,1	4,1	7,6%
Corse					0,0	0,0%
Grand Est		3,0		2,0	5,0	9,2%
Hauts de France		2,0	0,6	1,5	4,1	7,6%
Normandie		0,6	3,5	0,7	4,8	8,9%
Nouvelle-Aquitaine		2,7	2,0	10,7	15,4	28,5%
Occitanie		0,7	1,4	3,5	5,6	10,4%
Pays de Loire		0,4	0,5	1,5	2,4	4,4%
Provence Côte d'Azur				1,4	1,4	2,6%
Ile de France				0,6	0,6	1,1%
Total	54,1	12,7	10,2	31,2		
		23,5%	18,9%	57,7%		



Face à l'éolien, la parole aux maires

Propositions Comités départementaux de l'Energie : OBJECTIFS

- **Bloquer les 54 GW de projets** (éolien terrestre, éolien maritime, PV sur champs agricoles) en cours de préparation et d'instruction (voir note jointe) dans toutes les Régions françaises
- Proposer à l'échelle départementale les **alternatives renouvelables aux énergies électriques intermittentes**
- **Convaincre les agriculteurs de ne plus signer de baux emphytéotiques**
- **Convaincre les maires de ne plus signer de conventions de servitude**
- **Préparer les conditions de mise en œuvre des énergies renouvelables non électriques** avec les élus et les syndicats départementaux de l'énergie



Face à l'éolien, la parole aux maires

Propositions Comités départementaux de l'Energie : METHODE

- Associer de façon étroite les agriculteurs et les élus à la démarche
- Diffuser les informations sur les vérités cachées des Energies électriques intermittentes
- Création d'une base de données dans chaque département des 54 GW pour établir les raisons et conditions de leur suspension (voir en complément et en parallèle type approche globale pour l'éolien offshore)
- Diffuser les fiches établies dans chaque département sur les énergies renouvelables pilotables
- Informer de façon large et collective à l'échelle des circonscriptions dès fin août 2025
- Faire intervenir des tiers de confiance et des acteurs reconnus qui mobiliseront à l'échelle locale (Députés, sénateurs, Pdt département, Région, syndicaliste, organismes consulaires, acteurs économiques, scientifiques, professeurs d'université,)
- Cibles : Journées du Patrimoine du 20/21septembre, Débat PPL à l'Assemblée nationale fin septembre / Elections municipales
- Première série de réunion en septembre dans les 12 régions concernées : Hauts de France, Normandie, Ile de France, Centre, Bretagne, Pays de Loire, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Sud, AURA, BFC, Grand Est avec annonce des dates entre le 15 juillet et le 29 juillet (save the date).



Face à l'éolien, la parole aux maires

Un questionnaire pour sensibiliser l'opinion

1. Créer une **dynamique d'information** durant les réunions publiques
2. Une **réponse aux questionnaires ENGIE et FAQ de la DGEC**
3. Un **questionnaire transmis début août** lors des invitations pour les réunions publiques de septembre (retour pour le 25 août) sous googleform
4. Une **présentation des résultats en début de réunion publique en septembre**
5. Une nouvelle réponse par slido en fin de réunion publique
6. Une **synthèse transmise aux députés et sénateurs entre le 15 et 20 septembre**



Face à l'éolien, la parole aux maires

Texte introduction du questionnaire

- Vous êtes depuis des décennies assailli par les media d'informations divergentes sur les énergies renouvelables, en raison de confusion sur les différentes solutions, du refus de révéler les vérités cachées et notamment du coût complet réel de ces énergies et des oppositions créées artificiellement entre les villes et les campagnes, entre le nucléaire et les EnR.
- Le débat est enfin, après 30 ans d'errances énergétiques, sur la table après les demandes de la société civile, des acteurs économiques
- Le débat démocratique a débuté à l'Assemblée nationale et au Sénat fin avril et doit s'achever mi-octobre 2025
- Les 3 collectifs Vents des maires, Réseau Energies Terre&Mer, Vent de colère organisent de réunions publiques d'information à partir du 30 août (plus d'info sur www.retm.fr)
- Ce questionnaire vise à préciser le champ des 16 types d'énergies renouvelables produites en France depuis des années et de recueillir votre avis sur les impacts des différents types d'énergie renouvelable ainsi que les questions que vous vous posez. Ces informations sont importantes pour pouvoir contester le sondage IFOP
- Ce questionnaire est confidentiel (renseigner seulement votre commune et la présence de projets éoliens ou solaire à proximité de votre lieu de résidence). Si vous indiquez votre mail (option) vous recevrez la synthèse des résultats du questionnaire
- Il vous prendra environ 15 à 30' minutes pour répondre aux 17 questions simples (réponse Oui ou Non)
- Les 2 premières questions et les 4 dernières sont obligatoires. Les 11 autres sont optionnelles et vous pouvez répondre en totalité ou en partie
- Les résultats seront présentés aux réunions publiques qui se tiendront début septembre dans les 12 régions françaises

Nota Vous devez disposer d'un compte gmail pour y répondre

Plus d'information sur www.ventdesmaires.fr www.retm.fr www.ventdecolere.org



Un questionnaire pour sensibiliser l'opinion : Les 16 énergies renouvelables produites en France

Face à l'éolien, la parole aux maires

1. **Hydraulique**
2. **Biomasse (Bois énergie)**
3. **Biogaz** (Biométhane, pyrogazeification, gazéification hydrothermale)
4. **Biocarburant**
5. **E-carburant**
6. **Eolien terrestre non pilotable**
7. **Eolien offshore non pilotable**
8. **Géothermie de surface** (sondes géothermiques PAC O/O)
9. **Géothermie profonde** (aquifères)
10. **Pompes à chaleur R/R** (remplacement radiateurs électriques)
11. **Pompes à chaleur R/O** (remplacement chaudière gaz ou fuel)
12. **Chaleur renouvelable et de récupération**
13. **Solaire thermique**
14. **Champ solaire en zone agricole non pilotable**
15. **Photovoltaïque individuel (petite toiture) – non pilotable**
16. **Photovoltaïque consommation collective (grande toiture**



Face à l'éolien, la parole aux maires

Un questionnaire pour sensibiliser l'opinion : Les questions

1. Connaissez-vous ces énergies renouvelables ? Oui / Non
2. Ces énergies renouvelables sont-elles prédictibles et pilotables ? Oui / Non
3. Ces énergies renouvelables sont-elles complémentaires de notre production de base : les réacteurs nucléaires Oui / Non
4. Connaissez-vous les impacts économiques de ces énergies renouvelables ? Oui/Non
5. Connaissez-vous les impacts sociaux de ces énergies renouvelables ? Oui/Non
6. Connaissez-vous les impacts environnementaux de ces énergies renouvelables ? Oui/Non
7. Ces énergies ont-elles un impact sur le prix de l'électricité ? Positif/Neutre/Négatif
8. Ces énergies ont-elles un impact sur la biodiversité? Positif/Neutre/Négatif
9. Ces énergies ont-elles un impact sur la santé? Positif/Neutre/Négatif
10. Ces énergies ont-elles un impact sur le patrimoine et les paysages ? Positif/Neutre/Négatif
11. Ces énergies sont-elles équilibrées ou déséquilibrées dans les régions françaises ? Equilibre/Déséquilibre
12. Ces énergies ont-elles un impact sur le réseau de transport et de distribution ? Positif/Neutre/Négatif
13. Ces énergies ont-elles un impact sur la dépense publique ? Positif/Neutre/Négatif
14. Etes-vous personnellement concernés? Oui/Non
15. Avez-vous des propositions ?
16. Avez-vous des questions ?
17. Serez-vous présent à la réunion publique de septembre dans votre région? Oui/Non



Face à l'éolien, la parole aux maires

Les réunions publiques avant le débat à l'Assemblée nationale

1. Une mobilisation nationale dans la continuité du 19 octobre et du 24 mai
2. Une mobilisation des parties prenantes (Elus, agriculteurs) avec des tiers de confiance
3. Un amorçage des CODEP à l'échelle régionale
4. Un ordre du jour (100 à 120')
 1. Retour questionnaire / Films pour illustrer 10'+ 2 fois 5'
 2. Réactions et key note de 2 grands témoins 2 fois 7'
 3. Enjeux des 54 GW 15'
 4. Débat sur 2 thèmes (2 questions adaptés aux retours questionnaire) 2 fois 15/20'
 5. Slido questionnaire et prochaines étapes dans la Région 15'
5. Un message clair pour le débat à l'Assemblée nationale des 22 et 23 septembre
6. Les dates envisagées
 - 30 août Chalons en Champagne (Grand Est)
 - 1^{er} au 6 septembre IDF/Bretagne/Pays de Loire/Centre
 - 8 septembre Amiens (Hauts de France)
 - 9-18 septembre Normandie/BFC/ Aura/Nouvelle Aquitaine/Occitanie/Sud



Face à l'éolien, la parole aux maires

Les réunions publiques avant le débat à l'Assemblée nationale

1. Salle réservée (Amphi PELLOUTIER) 16h-20h00 (heure début réunion à fixer
2. Invitations avec questionnaire partent à partir du 21 juillet pour Châlons en Champagne
3. Liste invitation
 1. Liste Vent des Maires
 2. Conseillers départementaux des départements Grand Est
 3. Sénateurs et députés Grand Est
 4. Chambre agriculture
 5. Chambres de Commerce et d'Industrie
4. Communication sur la réunion
 1. Pétitions en cours Grand Est
 2. Site internet réseaux RETM/VdM/VdC
 3. Site Agglo Chalons en Champagne
 4. Presse locale – Union
 5. Contact avec journalistes avant la réunion



Les réunions publiques d'ici les élections municipales

Face à l'éolien, la parole aux maires

1. Une stratégie à définir après le vote de l'AN et de la CMP mi-octobre 2025 (Etude d'impact / Décret PPE3)
2. Utiliser le retour d'expérience des réunions régionales de septembre 2025
3. Une méthode pour communiquer et faire partager (au-delà du cercle des associations) les vérités cachées et les motifs des moratoires
4. Travail de fond localement auprès des députés et sénateurs qui sont pour certains partis encore très ignorants (*commentaire toujours d'actualité d'Yves Brechet le 28 novembre 2022*) des réalités énergétiques, économiques, sociales et environnementales des EnRi
5. Nombre limité de spécialistes de l'énergie au sein des 2 Assemblées
6. Une stratégie à définir par département pour atteindre les 5 objectifs des CODEP



Face à l'éolien, la parole aux maires

Préparation 14 juin

Questions/Réponses

Impacts et risques des Energies renouvelables

Résultats réunions de consensus (Automne 2022)

Les vraies énergies
vertes pour les
différents usages



Chaleur
47%

Mobilité
31%

Electricité
22%

Pompes à chaleur
Géothermie
Panneaux thermiques
Biomasse/Pellets
Méthanisation
Recuper. Chaleur fatale
Réseaux de chaleur

Biocarburant
Biogaz
Electricite/Batterie
Hydrogène

Hydraulique
STEP
PV Toiture
PV plein champ (actuel)
PV Plein champ (stock)
Eolien marin(actuel)
Eolien marin(stock)
Eolien terrestre(actuel)
Eolien terrestre(stock)

Impacts

Bon	0
Moyen	1
Mauvais	2
Neutre	0

	RESEAU				TERRITOIRE				CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT				DECARBON			EFFICACITE ENERGIE/ECONOMIE						INDICATEURS			
	Impact réseau électrique	Coûts de raccordement	Autoconsommation	Consommation espace/kwh produit	Valorisation Territoire/Bâti existant	Impact Economie Agriculture/Pêche	Impact economie territoire	Effet réindustrialisation	Souveraineté énergétique	Impact Patrimoine	mpact biodiversité	Impact Avifaune	Impact paysage	Impact santé	Décarbonation	Economie circulaire/Matériaux/Déchets	Economie énergie fossile	Durabilité Investissement	Diminue Capex	Diminue Opex	Réduit pointe GWelec	Cout complet/kwh produit	Réduct. Conso électricité	Total sans stockage EnRi	Total avec stockage EnRi
																								2	2
																								0	0
																								2	2
																								5	5
																								5	5
																								1	1
																								0	0
																								6	6
																								6	6
																								8	8
																								8	8
																								8	8
																								2	2
																								2	2
																								4	4
																								26	26
																								20	20
																								36	36
																								26	26
																								37	37
																								29	29



Face à l'éolien, la parole aux maires

Conférence de clôture Hypothèses calcul cible 2050

Synthèse Estimation 40 départements et extrapolation France

	<i>Surface (ha)</i>	<i>Population</i>	<i>Geothermie</i>	<i>PV Hangars</i>	<i>Methanis^{on}</i>
Total France	54 394 000	67 970 000	TWh	TWh	TWh
Calcul* 40 dép^{nts}	24 300 908	25 500 000	57 631 925	7 536 763	18 145 532
Surface 22 métropoles	1 374 000	19 507 714			
Dép^{nts} ruraux	53 020 000	48 462 286	109 528 425	16 443 797	39 590 129

Estimation Metha industriel France (160 unités 250GWh/FNSEA O.Dauger Bretagne Août 2023)

40 000 000

Estimation SGPE /GEDF/AFPAC + AFPG (Reimsdécembre 2023)

100 000 000

* Calcul ETNEF 40 départements



Face à l'éolien, la parole aux maires

- Projet cible 2050

Estimation Enr thermiques 2050		TWh	
Géothermie de surface	Principe collectif	110	Calcul ETNEF 30% foyers en 2050
Autres PAC notamment PAC Air/Air		30	Remplacement 40% radiateurs électriques
PV Hangars	Principe collectif	16	Calcul ETNEF zones rurales
Autres PV Industriels/commercial	Principe collectif	50	Estimation
Méthaniseurs industriels	Principe collectif	40	Calcul ETNEF Zones rurales Metha Industrielle
Autres méthaniseurs		80	Données GRDF
Biomasse (Bois Energie)		120	Données SGPE
Biocarburants		135	Données CEREME
Pyrogazéification		90	Données GRDF
Total		671	



Face à l'éolien, la parole aux maires

Les 6 demandes du Courrier et du Communiqué de presse

- ▶ **Moratoire de l'éolien terrestre, de l'éolien maritime et des champs solaires en zone agricole** dans l'attente d'une étude d'impact de la PPE3, demandée par de nombreux parlementaires le 28 avril et le 6 mai, du débat avec vote sur la loi de programmation énergétique des prochaines décennies et de la publication, après vote de la loi, du décret PPE3 pour la prochaine décennie ;
- ▶ **Stop au gaspillage d'argent public et à la destruction de l'environnement** générés par des appels d'offres lancés par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) en contradiction avec les réalités énergétiques et économiques apparues depuis début 2023, notamment de surproduction de ces énergies ;
- ▶ **Prise en compte des énergies vertes thermiques renouvelables** dans la loi de programmation et le décret PPE3, notamment la géothermie de surface, les pompes à chaleur, les réseaux de chaleur, le biogaz, la biomasse et le PV en grande toiture qui contribuent à un mix énergétique durable, juste, équilibré, souverain, protecteur de notre réseau électrique, respectueux des territoires et des dépenses publiques ;
- ▶ **Intérêt supérieur majeur de réduction du coût de l'électricité** qui, depuis 15 ans, a doublé pour les particuliers et triplé pour les entreprises, ce qui implique d'entreprendre toutes les actions d'économie, en commençant par supprimer les coûts inutiles et avérés de l'éolien et du solaire en France ;
- ▶ **Prise en compte de l'avis des élus et des enjeux de développement des territoires** ruraux ou littoraux, en mobilisant au sein d'un guichet unique, à l'échelle départementale, les compétences disponibles des Syndicats départementaux de l'Energie, des Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) ou des Territoires d'industrie.
- ▶ **Reprise totale de la PPE3 avec au préalable une loi de programmation** à l'horizon 2060 qui s'appuiera notamment sur une étude d'impact préalable à l'investissement public, sur des bases rationnelles et solides : une évaluation socio-économique qui compare les performances et impacts techniques, économiques, sociaux et environnementaux des différents scénarii réalistes, avant d'orienter les investissements publics de plusieurs centaines de milliards d'Euros pour les prochaines décennies.